



Bamako, le 30 mars 2021

**Note à l'attention des parents d'élèves
du groupe scolaire « Les Angelots »**

Objet : Inscriptions et réinscriptions au groupe scolaire « Les Angelots » pour l'année scolaire **2021-2022.**

L'objet du présent message est de préciser les procédures et le calendrier de la campagne d'inscription pour la rentrée de septembre 2021.

- 1- Les **nouvelles inscriptions et les réinscriptions** se font du 6 avril au 28 Mai 2021 auprès de la Direction pédagogique. La direction procédera aux inscriptions dans la mesure des places disponibles et sur présentation des documents dont la liste est donnée au secrétariat ou disponible sur le site de l'établissement. Une attention particulière sera apportée à l'équivalence entre l'année de naissance et la classe souhaitée, sans dérogation possible (voir, pour information, tableau de correspondance sur le site de l'établissement).

- **Réinscriptions et inscriptions ne peuvent être réalisées que par l'un des deux parents ou par le tuteur légal.** Une copie de la carte d'identité sera demandée. Le tuteur légal devra présenter une procuration certifiée par un notaire ou le certificat d'adoption délivré par le tribunal.
- **Il convient de rappeler que la réinscription n'est pas automatique.**

- 2- Comme les années précédentes, les **premières demandes d'inscription en école élémentaire** (du CP au CM2) à Bamako font l'objet d'un système unifié mis en place par l'ambassade de France au Mali. Ce dispositif concerne surtout les enfants inscrits en maternelle grande section (GS) aux « Angelots ».



- 3- Il conviendra donc, **même si votre enfant est déjà inscrit en GS**, de remplir le formulaire de préinscription distribué à vos enfants et disponible sur le site de l'Ambassade de France (www.ambassade-ml.org), ou sur celui de l'établissement (www.groupescolairelesangelots.com), ainsi qu'au secrétariat, et de le retourner, accompagné des **documents demandés, à l'ambassade.**

Cocher « les Angelots » en premier choix si vous souhaitez que votre enfant reste dans l'établissement. Cette campagne de préinscription, **ouverte le 6 avril 2021, s'achèvera vendredi 28 mai 2021** ; la commission d'affectation se tiendra le 08 juin 2021.

Attention : tout dossier déposé directement aux « angelots » pour les inscriptions en CP sera refusé.

- 4- **Un élève ne peut être inscrit que si la famille est à jour de la totalité des frais d'écolage de l'année scolaire 2020-2021 et des années antérieures.** L'élève est définitivement réinscrit (sous réserve de la décision du conseil de classe ou du cycle) lorsque le paiement des **droits de réinscription** a été enregistré par le gestionnaire-comptable et que la fiche de renseignements actualisée (notamment pour les vaccinations) a été rendue au secrétariat.

La Direction compte sur le respect strict du calendrier et des procédures d'inscription et réinscription et rappelle que la réinscription n'est pas automatique (elle doit être renouvelée chaque année).

La Principale,
Hediye AKKIOUI